

cf- 30/06/2012

« J'essaie d'avoir des motos rares qui ont une histoire »

Les motos du collectionneur sont bien au chaud, dans la maison, près de Bretteville-l'Orgueilleuse. Philippe Sauvage, 60 ans, directeur de l'Institut d'éducation motrice d'Hérouville-Saint-Clair, attend d'avoir un atelier pour les déplacer. En attendant, la « moto sacoche » de 1928 occupe le couloir d'entrée. « J'ai eu ma première moto à 18 ans. Une « 125 Gnome-Rhone » avec un moteur Snecma, le fabricant de moteurs d'avions. Je l'ai eue 15 ans. »

L'amateur de motos a cessé de pratiquer au quotidien à cause des réglementations trop sévères à son goût. « Avec les anciennes, on retrouve les vibrations même sans grande vitesse. Des émotions aussi car il n'y a pas trop de freins... » Quand il part en vacances, le camping-car



Certaines motos de collection sont hébergées directement dans la maison.

accueille également une moto ancienne. « J'ai fait Cassis/La-Ciotat avec une « Terrot 350 de 1931 ». Elle a bien monté les côtes de la crête »

s'étonne encore le propriétaire les yeux brillants car pour lui « les motos doivent vivre. Il faut les remettre en état mais pas trop. C'est une

manière de garder leur histoire. »

Philippe Sauvage constitue ainsi progressivement sa collection avec des critères bien à lui : il faut de la rareté et de l'histoire. Il cite l'exemple d'une « Velocette KTT », d'origine anglaise de 1937 : « C'est une moto mythique qui a remporté le Tourist trophée sur l'île de Man. Pour se constituer une petite flotte, le mieux est de faire partie d'un club. On se refile les bons tuyaux. »

Face aux dangers de rouler sur une ancienne moto, le pilote de side-car est formel : « On doit faire très attention. Ce sont des objets de collection, certes, mais ils doivent avoir des organes de sécurité complètement fiables comme les pneus, les freins, la chaîne. »

É. A.